



CE QU'IL FAUT SAVOIR À PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES...

COMPOSITION

Le Conseil municipal des Jeunes de Luynes est composé de 16 enfants maximum habitant à Luynes et âgés de 10 à 17 ans. Il est composé de la façon suivante¹ :

- 3 élèves en classe de CM2 à l'école élémentaire Albert Camus
- 2 élèves en classe de CM2 à l'école primaire Sainte-Geneviève
- 8 élèves du collège Lucie et Raymond Aubrac (2 élèves par niveau)
- 3 jeunes non scolarisés à Luynes

DURÉE DU MANDAT

L'élection du Conseil municipale des Jeunes de Luynes a lieu samedi 15 octobre 2022 de 9h à 12h à la salle des fêtes. Le mandat dure deux ans, jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil. Le Conseil municipal des Jeunes de Luynes sera installé lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

LES RENDEZ-VOUS

Au cours de leur mandat, les Jeunes doivent assister à des commissions et des séances du Conseil municipal des Jeunes. Les commissions sont des groupes de travail pendant lesquels les Jeunes Élus / Élues réfléchissent aux projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Elles ont lieu le deuxième jeudi de chaque mois, jamais pendant les vacances scolaires. Les séances du Conseil municipal des Jeunes de Luynes se tiendront à la salle des fêtes (durée : maximum 2 heures). Elles auront lieu en fonction des besoins, au moins une fois par semestre.

Les absences aux commissions et aux séances du Conseil Municipal des Jeunes de Luynes devront être excusées.

ACCOMPAGNEMENT ET ENCADREMENT

Des élus du conseil municipal t'accompagneront dans tes projets et Aurélie Rogeon, animatrice de La Passerelle, encadrera tes démarches. Si tu as besoin d'aide pour développer un projet et répondre à des questions techniques spécifiques, tu pourras demander à Aurélie de faire appel à des agents municipaux ou des personnes extérieures.

¹ Cette répartition est susceptible d'être modifiée en fonction des effectifs des classes.

TA CANDIDATURE

Pour te présenter à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes, tu dois t'inscrire sur les listes électorales et compléter **le dossier de candidature**. Le dossier de candidature est à retirer à la mairie dès le 1^{er} septembre 2022 et doit être retourné complété à La Passerelle au plus tard vendredi 30 septembre 2022. À cette occasion, Aurélie t'informera des documents qui seront mis à ta disposition par la mairie pour ta campagne électorale.

TA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La campagne électorale a lieu **du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022**. Il s'agit pour toi d'exposer tes motivations, tes idées et tes projets.

Pour garantir l'équité entre les candidats et qu'il ne soit porté atteinte à la réputation d'aucun d'eux, tu n'auras pas le droit de faire campagne pour l'élection du Conseil municipal des Jeunes de Luynes sur internet et les réseaux sociaux.

TON ÉLECTION

LE CORPS ÉLECTORAL

Tous les jeunes qui habitent à Luynes et qui sont âgés de 10 à 17 ans sont en mesure de voter à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Luynes. Ils doivent cependant s'inscrire sur les listes électorales en mairie avant vendredi 7 octobre 2022 pour pouvoir voter.

LE SCRUTIN

L'élection du Conseil municipal des Jeunes a lieu à la salle des fêtes samedi 15 octobre 2022 de 9h à 12h. Chaque jeune votera pour un seul jeune de la liste de son groupe d'âges selon la répartition suivante : les élèves de CM2 des écoles Albert Camus et Sainte-Geneviève, les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Lucie et Raymond Aubrac, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège et enfin les jeunes de tout âge non scolarisés à Luynes. On procède au dépouillement des bulletins de vote le même jour de 12h à 13h. Les candidats qui auront obtenu le plus de voix dans chaque groupe d'âge seront élus au Conseil municipal des Jeunes de Luynes. Si deux candidats sont *ex aequo*, le plus âgé des deux l'emporte.

DÉMISSION / DÉMÉNAGEMENT

Si tu déménages dans une autre commune, tu garderas ton statut d'élus au Conseil municipal des Jeunes de Luynes à condition que tu continues ta scolarité dans une école de Luynes. Si tu le souhaites, tu peux également démissionner du Conseil municipal des Jeunes de Luynes.